

## Campagne 2022-2023 n°04 – 16 décembre 2022

### Conditions météorologiques

- **La pluie s'invite depuis la Toussaint**

Après un début d'automne marqué par la sécheresse, la pluie a pris le relais depuis la Toussaint sur la partie Est de la région (**Figure 1**)

Il est tombé **plus de 160 mm** en 1 mois de l'Est Héraultais jusqu' aux Hautes Alpes.

Certains secteurs avaient déjà fini leurs semis fin octobre, mais d'autres se sont retrouvés bloqués par la pluie : il manque aujourd'hui à semer environ **30 à 40% des surfaces de blé dur en Vallée Du Rhône**.

**Des problèmes d'excès d'eau** commencent à être visibles depuis début décembre sur les terres qui ont du mal à ressuyer.

Sur la partie Ouest de la Région, moins arrosée, il n'est tombé que 30 à 60 mm.

- **Prévisions météorologiques à venir**

D'après Météo Languedoc une baisse des températures est prévue pour ce week-end avec des gelées annoncées.

Du vent est annoncé sur la Vallée du Rhône dès aujourd'hui.

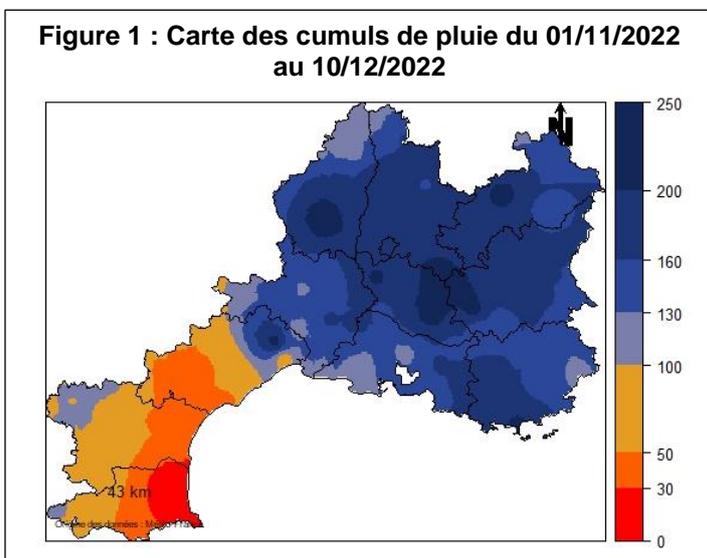
Les températures devraient remonter semaine prochaine en raison de l'arrivée d'un nouvel épisode pluvieux qui devrait toucher toute la Région, (en moindre mesure les Alpes de Haute Provence).

### Semis encore non réalisés : adapter la stratégie

- **Adapter la densité de semis**

Pour les semis de blé dur ou blé tendre non réalisés à ce jour en raison des pluies, il va falloir **revoir la densité de semis à la hausse** : les blés vont avoir un cycle plus court et vont moins taller. Les risques de perte à la levée sont également plus grands (excès d'eau). **Il faut viser autour de 300 à 320 grains/m<sup>2</sup> voir 350 grains/m<sup>2</sup> dans les secteurs**

**Figure 1 : Carte des cumuls de pluie du 01/11/2022 au 10/12/2022**



**Tableau 1 : Densité de semis à privilégier selon les conditions d'implantation. Encadré en rouge : densité à viser pour les derniers semis**

	Très Bonne Implantation avec : - Risque de survégétation ou - Sol séchant (potentiel faible)	Semis en bonnes conditions & levée rapide attendue	Risque de levée lente ou hétérogène : mottes, résidus abondants, semis tardif...	Semis en mauvaises conditions ou Risque d'enneigement hiver ou Risque de carence précoce en azote
Plantes/m <sup>2</sup> visées	180	200	210	220
Pertes à la levée	15%	15 à 20%	20 à 30%	30 à 35%
<b>Blé dur</b>				
Grains/m <sup>2</sup> à semer	220	250	280	320
Semences en kg/ha				
Poids de 1000 grains	55 : 120 50 : 110 45 : 100 40 : 90 35 : 80	140 : 125 140 : 115 140 : 100 140 : 90 140 : 80	155 : 140 155 : 125 155 : 115 155 : 110 155 : 100	175 : 160 175 : 145 175 : 130 175 : 130 175 : 115
<b>Blé tendre</b>				
Grains/m <sup>2</sup> à semer	210	240	270	310
Semences en kg/ha				
Poids de 1000 grains	55 : 115 50 : 100 45 : 90 40 : 80 35 : 75	130 : 110 130 : 100 130 : 100 130 : 90 130 : 85	150 : 135 150 : 120 150 : 110 150 : 110 150 : 95	170 : 155 170 : 140 170 : 125 170 : 125 170 : 110
<b>Orge</b>				
Grains/m <sup>2</sup> à semer	170	190	230	270
Semences en kg/ha				
Poids de 1000 grains	50 : 85 45 : 75 40 : 70 35 : 60	95 : 85 95 : 75 95 : 75 95 : 65	115 : 105 115 : 105 115 : 90 115 : 80	135 : 120 135 : 120 135 : 110 135 : 95

plus tardifs. En système biologique, montez la densité à 400 grains/m<sup>2</sup>.

Rappel : pensez à vérifier le PMG cette année sur vos lots de semences (ils sont plus faibles que les années passées en raison de la sécheresse).

- **Adapter la fertilisation azotée**

Un blé semé en décembre et janvier perd entre 10% et 40% de rendement en moyenne par rapport à un blé semé à une date optimale (mi-octobre à mi-novembre).

Il est important d'adapter la fertilisation à ce potentiel réduit : le calcul de la dose d'azote doit se faire en prenant en compte cette perte de potentiel dès le départ (prendre 10-15% de moins) afin de ne pas sur fertiliser les blés (ce qui serait dommage avec le prix de l'Azote actuel).

Si le printemps est pluvieux et favorable à un potentiel plus élevé ; vous pourrez ensuite revoir celui-ci à la hausse (ou au contraire à la baisse si nécessaire) et ajuster l'apport fin montaison.

Attention ! Les blés qui seront implantés que fin décembre/début janvier, vont peu profiter (ou partiellement) des reliquats présents au début de l'automne.

Les pluies depuis 1 mois ont probablement lessivé en partie ces reliquats.

Un apport précoce sur ces blés risque de s'imposer pour accompagner leur tallage.

## Je n'ai pas encore désherbé ma parcelle, que puis je faire ?

Les conditions météo depuis début novembre ont laissé peu de créneaux favorables à l'application d'herbicide racinaire. Résultat : **une très grosse majorité des parcelles de blé ne sont pas encore désherbées.**

Une multitude de situations sur ces parcelles existent aujourd'hui dans la Région, en voici les principales :

- **J'ai eu une levée hétérogène, les derniers blés sont sortis il y a quelques semaines**

Pour les semis de début et mi-octobre, les levées ont été pour la plupart très hétérogènes (en plaque).

Figure 2 : Stratégie désherbage sur les parcelles avec des stades hétérogènes

Proportion de blés sur la parcelle ayant atteint 2 feuilles	Stade Ray Grass	Stratégie à adopter
Moins de 80 % des blés	Pointant	Retarder application herbicide racinaire (max jusqu'au stade 1-1.5 F du Ray Grass)
Moins de 80% des blés	1-2 F	Si aucun risque résistance : basculer sur désherbage sortie hiver avec Sulfo Si problème de résistance : faire désherbage racinaire malgré proportion non négligeable de blé qui risquent d'avoir de la phyto
Plus de 80% des blés	Pointant	Reporter l'application si la météo à venir semble correct. Si seul créneau de désherbage possible avant longtemps y aller tant pis pour les blés moins avancés.
Plus de 80% des blés	1-2 F	Réaliser l'application avec un racinaire dès que possible

Il y a parfois plus d'un mois et demi d'écart entre la levée des premiers blés et des derniers blés, avec des stades allant de 1 feuille à mi-tallage.

Sur ces parcelles, quand il sera à nouveau possible de rentrer sur les terres (à priori pas tout de suite...), il faudra raisonner l'application en prenant en compte la proportion de blés moins développés par rapport à ceux plus développés, leurs stades et les stades des ray grass.

La Figure 2 ci-dessus résume le raisonnement à avoir :

- ✓ **S'il y a moins de 80% des blés sur la parcelle qui ont atteint 2 F et que les ray grass pointent à peine, il vaut mieux retarder l'application** du racinaire sinon risque de phytotoxicité sur ces blés présents dans une proportion non négligeable.

Ne pas attendre trop non plus (Quand ray grass arrivent à 1-1.5 feuille y aller peu importe si les derniers blés n'ont pas encore atteint stade 2 feuilles).

- ✓ **S'il y a moins de 80% des blés sur la parcelle qui ont atteint 2 F et que les ray grass sont déjà entre 1 et 2 feuilles, la gestion du risque n'est pas si évidente.**

**Sans historique de problème de résistance aux sulfonylurées, vous pouvez basculer sur une stratégie de désherbage en sortie d'hiver (plus risquée)** afin d'éviter une éventuelle phytotoxicité.

**Avec un historique de résistance, seul le désherbage racinaire est efficace.** Il semble alors plutôt moins risqué de faire le désherbage que de ne pas le faire, **et il faut le faire vite (il y a urgence !)**

✓ **S'il y a plus de 80 % des blés sur la parcelle qui ont atteint ou dépassé 2 feuilles et que les ray grass pointent**, vous pouvez reporter l'application du racinaire **si la météo à venir semble correcte**. Si c'est votre seul créneau de désherbage possible avant longtemps y aller tant pis pour les blés moins avancés.

✓ **S'il y a plus de 80% des blés sur la parcelle qui ont atteint ou dépassé 2 feuilles et que les ray grass sont déjà entre 1 et 2 feuilles, tant pis pour les derniers blés moins avancés**, il faut réaliser l'application avec désherbage racinaire dès qu'il sera possible de rentrer à nouveau dans les terres (ne pas attendre).

- **J'ai tous mes blés au même stade sur la parcelle**

Pour ceux qui ont semé entre le 20 octobre et mi-novembre, les levées ont généralement été homogènes. Les blés sont entre 3 feuilles et 2-3 talles selon secteurs et date de semis. A ce stade ils peuvent détoxifier l'herbicide sans problème si les conditions sont favorables.

Ce qui est important à regarder c'est le stade des ray grass.

- **Si les ray grass sont à plus de 3 feuilles (début tallage) : il est trop tard pour faire un désherbage racinaire**, il n'y aura pas suffisamment d'efficacité. Vous pouvez faire un désherbage en sortie d'hiver avec une spécialité à base de sulfonilurée si pas de problème résistance.

- **Si le ray grass est à 2 feuilles ou moins de 2 feuilles**, vous pouvez réaliser une spécialité à base de chlortoluron par exemple (attention sur blé tendre vérifier que variété soit tolérante au chlortoluron).

- **Je n'ai pas encore semé mes blés, quel désherbage pour des blés de fin décembre/janvier ?**

Pour les blés non semés aujourd'hui, si les conditions le permettent au moment du semis, **l'idéal reste de faire un désherbage en prélevée à la suite du semis**. Par exemple : Défi (3L) + Compil (0.15 L)). Sinon il pourra être réalisé un désherbage en post levée (avec une spécialité à base de Chlortoluron par exemple).

**Rappel choix de l'herbicide en fonction du stade la culture** : Sur les blés durs, le stade limite d'application du **Défi est début tallage** et pour le

**Compil il est de 4 feuilles**. L'association des deux peut donc se faire **jusqu'à 4 feuilles**.

Les spécialités à base de **chlortoluron solo sont pour la plupart homologuées jusqu'à début tallage** mais c'est variable selon les spécialités, bien vérifier sur l'étiquette du bidon. Le Chlortocide EL est autorisé par exemple jusqu'à BBCH29.

Attention de ne pas dépasser le stade du blé dur sinon il y a risque d'avoir de la phytotoxicité.

Réglementairement il est donc encore possible de faire un racinaire sur la plupart des parcelles.

Rappel conditions applications herbicide racinaires :

- **Ne pas réaliser un herbicide racinaire s'il est annoncé du gel ou des températures froides dans les jours qui suivent.**
- Ne pas réaliser l'herbicide racinaire si le sol est sec sur 4 cm ou plus (sous la semence de blé) sans espoir d'humidification par-dessous et pas de pluie annoncée dans les 7 jours. Cela réduit l'efficacité.
- **Pluie annoncée dans les 5 jours supérieure à 30 mm : risque de phytotoxicité.**

## Est-ce que ca vaut encore le coup de semer du blé dur en janvier ?

Un travail de calcul du prix de recouvrement (= **prix qui permet de couvrir l'ensemble des charges engagées sur la culture par l'agriculteur en considérant les aides PAC**) a été réalisé par Arvalis Méditerranée sur le blé dur (conso), blé tendre (conso) et l'orge d'hiver pour 2021,2022 et pour 2023 en prenant en compte pour l'année à venir l'augmentation des charges des différents postes : semences, produits phytosanitaires (+15%), engrais (3 euros/unité N), énergie (1.4 euros/l de GNR).

Pour l'azote, pour 2021 et 2022, la forme azotée pris en compte est l'ammonitrate.

Pour 2023, il y a deux scénarios proposés (scénario 1 « 2023 » avec 100 % ammonitrate et scénario 2 « 2023 50% urée » avec 50 % urée et 40% ammonitrate.

Les charges liées au foncier, la MSA, les aides coupées, les charges liées à la mécanisation etc sont également prises en compte dans ce travail.

Le calcul a été réalisé pour un itinéraire technique type de la Région en différentes conditions : sol superficiel potentiel 35 qt/ha, sol intermédiaire potentiel 55 qt/ha, et sol profond en pluvial potentiel 70 qt/ha.

Ce qu'on peut déduire des résultats présentés dans les Figure 3,4 et 5 ci-contre :

- Pour un potentiel faible (35 qt/ha) le prix de recouvrement des charges est de **338 euros pour le blé dur**.
- Il passe à **291 euros** pour un potentiel de **55 qt/ha**
- Et à **260 euros** pour un potentiel de **70 quintaux**.
- L'enjeu entre 100% ammonitrate et 50% urée et 50% ammonitrate est de 10 à 15 euros selon le potentiel (attention au positionnement et à la valorisation de l'urée !!).

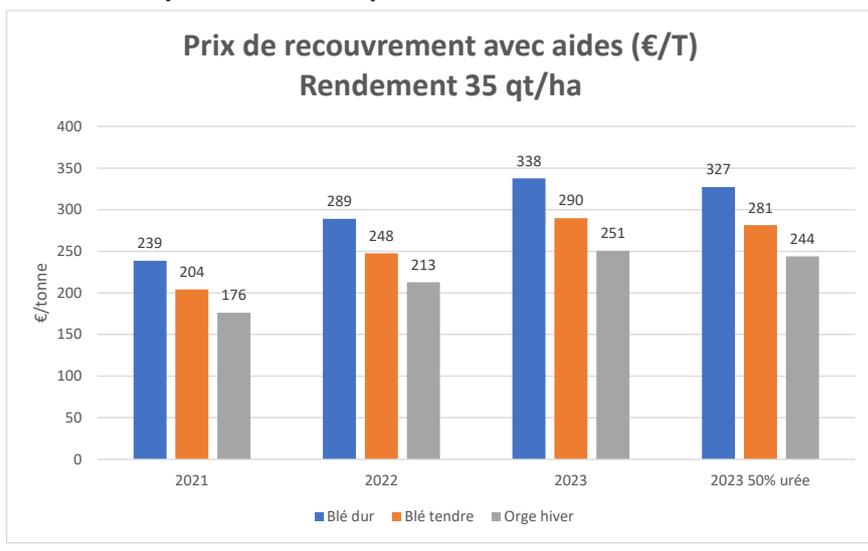
Malgré une baisse probable du prix du blé dur pour la moisson 2023 par rapport à la moisson 2022, **ce prix devrait rester tout de même plus élevé que 340 euros**.

Ainsi pour un rendement de 35 quintaux, les frais engendrés seront à **minima couverts et une marge devrait pouvoir être tirée**. Pour des rendements plus élevés, **une marge est certaine**, qui pourra dépasser la centaine d'euros selon rendement final. **Le problème va se poser pour des rendements de 30 quintaux et moins** (on descend à un prix de recouvrement de 371 euros/T), la rentabilité est ainsi très incertaine.

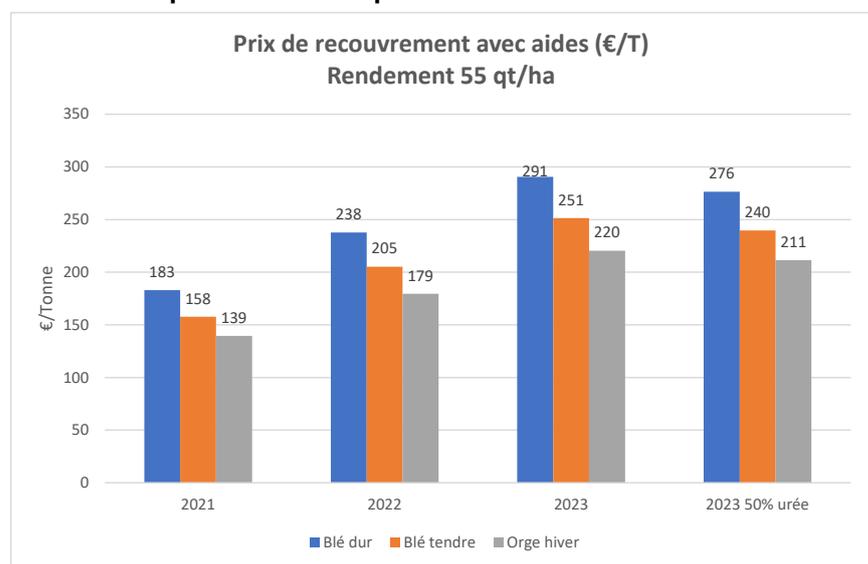
**Du coup, je sème quand même tard ou pas ?**

- Sur les terres à petits potentiels (**40 quintaux et moins, sans possibilité d'irrigation**) qui ne sont toujours pas semées et qui risquent d'être fortement pénalisées (risque d'avoir moins de 35 quintaux en semant tard si printemps sec), il est risqué de faire du blé dur fin décembre/janvier. **La rentabilité n'est pas assurée.**
- Sur les autres terres avec des potentiels plus élevés, qui feront à minima 40 quintaux même si elles sont semées tardivement, **il reste rentable de faire du blé dur tardif.**

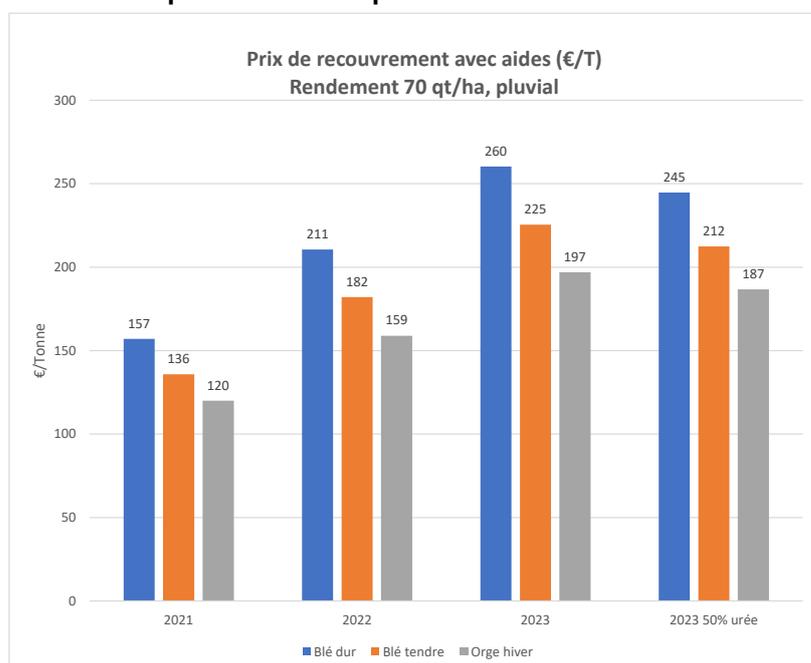
**Figure 3 : Prix de recouvrement avec aide en €/T pour un sol superficiel avec un potentiel de 35 qt/ha**



**Figure 4 : Prix de recouvrement avec aide en €/T pour un sol superficiel avec un potentiel de 55 qt/ha**



**Figure 5 : Prix de recouvrement avec aide en €/T pour un sol superficiel avec un potentiel de 70 qt/ha**



**ARVALIS**  
Institut du végétal



Chambre Régionale d'Occitanie, Mas de Saporta – CS 30012 -34875 LATTES

Tél : 04.67.20.88.74 Fax : 04.37.30.88.73

Avec le concours de :

- Alpilles Céréales, Artemis, Comptoir Agricole du Languedoc, CAPL, Ets Magne, Duransia, Ets Garcin.
- Ets Perret, Ets Touchat, Ets Peris, Semences de Provence, Actisem, Semences de France, JEEM, SCAD, Vernazobres Frères, Coop de Fontvieille
- Chambres d'Agriculture 11, 13, 30, 34
- BRL, SCP, Lycées agricoles d'Aix Valabre et Nîmes Rodilhan